



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120001003

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences de la vie et de la santé

## Présentation de la mention

La mention de licence Science de la vie et de la santé de l'Université de Nice Sophia Antipolis assure une formation généraliste et pluridisciplinaire en sciences du vivant de la première à la troisième année de licence (L1 à L3), en formation initiale. Elle s'appuie en première année sur un tronc commun donnant les bases des grands champs disciplinaires des sciences de la vie, mais aussi des disciplines scientifiques voisines (chimie, mathématiques, physique), des modules de mise à niveau/méthodologie et des compétences additionnelles (anglais, informatique). La L2 puis la L3 ont pour vocation une spécialisation progressive par la présence d'unités d'enseignement optionnelles puis de 6 parcours différenciés en L3. Trois d'entre eux ont pour objectifs de conduire aux masters recherche des sciences de la vie dans les domaines de la 'Biochimie-Physiologie-Neurosciences', 'Biologie moléculaire et génétique' et 'Biologie des organismes et des écosystèmes'. Un parcours permet d'intégrer le master Enseignement des sciences de la vie et de la terre (SVT), tandis que les deux derniers à caractère professionnalisant sont tournés vers l'ingénierie de la santé et les bio-informatique/bio-mathématiques. La vocation principale de la mention en termes d'insertion professionnelle est la poursuite en master, conduisant à un large panel de métiers des sciences de la vie et de la santé. L'accès à la licence professionnelle Génie biologique, Microscopie, Qualité est ouvert à cette mention en fin de L2.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	374
Nombre d'inscrits en L2	198
Nombre d'inscrits en L3	156
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	2 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	<1 %
% d'abandon en L1	32 %
% de réussite en 3 ans	44 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	75 %
% d'insertion professionnelle	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'existence de la mention de licence Science de la vie et de la santé de l'Université de Nice Sophia Antipolis est pleinement justifiée dans le paysage local au vu des effectifs constants, de son offre de formation pluridisciplinaire et de son articulation avec les différents masters vers de la biologie fondamentale ou plus appliquée à l'échelle locale ou nationale. L'objectif de pluridisciplinarité affiché par la mention et de spécialisation progressive au cours des trois années de la licence est bien respecté, compte tenu des enseignements disciplinaires fondamentaux bien équilibrés dispensés en L1, des ouvertures en L2 et des choix de parcours en L3. Ces parcours couvrent un domaine étendu des sciences du vivant et de la santé et offrent ainsi aux étudiants des possibilités larges de poursuites dans les différents masters recherche ou professionnalisant locaux et nationaux. Un effort pourra cependant être conduit sur les réorientations et les passerelles au cours des L1 et L2 étant donné la pluridisciplinarité de l'offre et le taux de réorientation ou d'abandon.

Les dispositifs d'aide à la réussite variés (tutorat, soutien, semestre rebond, méthodologie) sont bien conduits, grâce à une équipe pédagogique impliquée et un pilotage fort de cette mention. Ils assurent une intégration optimale des étudiants à l'université et un suivi dans l'orientation qui passe par une réflexion sur les choix et les enjeux professionnels. La présence d'un projet professionnel personnalisé (PPP) et d'un passeport des études en L1, d'enseignements de pré-professionnalisation en L2 et de stages proposés, en L3, en laboratoire de recherche, en établissement scolaire ou en établissement de santé, y contribue largement.

L'insertion professionnelle a lieu principalement après un master auquel vont préparer les différents parcours de la mention de licence. Les données quantifiées sur le devenir des étudiants ayant validé la licence SVS de Nice-Sophia Antipolis en sortie de master sont pour l'instant insuffisantes. Cependant, les dispositifs sont mis en place dans l'établissement via le service de l'orientation et de l'observation de l'insertion professionnelle (SOOIP) afin de permettre, à terme, d'assurer un meilleur suivi des étudiants diplômés et de leur insertion professionnelle.

Les échanges internationaux restent relativement limités (flux d'étudiants entrant et sortant faible). Bien qu'expliqué, le choix de ne pas réaliser d'orientation active peut constituer un handicap à la reconnaissance et la visibilité de la mention.

- Points forts :

- La spécialisation progressive et équilibrée. Pertinence de l'offre de formation au regard de la poursuite en master et de l'offre de formation locale en master.
- Le pilotage de la structure permettant la mise en place d'une démarche qualité dans l'offre de formation, l'information tout au long du cursus et la connaissance de la population étudiante.
- La mise en place de structure de soutien, mise à niveau, semestre rebond en particulier en 1<sup>ère</sup> année.
- Les fiches RNCP et ADD de qualité et très détaillées.

- Points faibles :

- Les passerelles réduites pour les réorientations aux différents niveaux de la mention ; les unités d'enseignement d'ouverture peu visibles dans l'offre de formation.
- La mobilité internationale étudiante encore peu développée.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



## Recommandations pour l'établissement



Quelques points mériteraient d'être davantage renseignés dans le dossier, notamment les enseignements liés aux UE d'ouverture ou de culture générale ou encore les taux de réussite et d'insertion professionnelle en sortie de masters.

Compte tenu de l'offre pluridisciplinaire, les possibilités de réorientations et les passerelles pour les étudiants décrocheurs (population bien analysée par l'équipe de pilotage de la mention) devraient être renforcées.

Il serait souhaitable de mettre en place l'orientation active afin de toucher l'ensemble des néobacheliers et renforcer ainsi la visibilité de la mention.

Les flux réduits de candidats à la mobilité internationale pourraient sans doute être améliorés, à l'avenir, par une information et un encouragement plus efficaces auprès des étudiants.